Boussay info #230

NOVEMBRE 2024

L'actu de votre commune

#Boussay

LA UNE

PROJET ÉCOLE - DÉCONSTRUCTION PRESBYTÈRE
RÉUNION PUBLIQUE PROCHAINEMENT

La municipalité informe les habitants de la commune que le presbytère sera prochainement déconstruit.
Ce projet, décidé après plusieurs années de réflexion, s'inscrit dans une démarche de réaménagement du centre-bourg, et vise à repenser l'utilisation de cet espace dans l'intérêt de la collectivité.

Depuis 2022, un groupe de travail composé d'élus, de l'équipe enseignante et du personnel scolaire, de parents d'élèves et de bénévoles de la bibliothèque, a réfléchi aux différents scénarios possibles sur l'évolution de l'école et une éventuelle réhabilitation du presbytère, accompagné par le cabinet de programmiste ETYO.

L'étude a révélé que les surcoûts significatifs et les incertitudes techniques liées à l'état du bâtiment rendaient sa réhabilitation impossible dans le projet retenu.

Face à ces contraintes, le conseil municipal a décidé de ne pas conserver le presbytère.
Le concours d'architectes lancé pour la construction de l'école intègre cette décision de déconstruction.

Conformément à la réglementation, un permis de démolir a donc été déposé le 6 septembre 2024 et délivré le 14 octobre 2024.

Afin de présenter les détails de cette opération et répondre aux questions des habitants, une réunion publique est en cours de programmation courant novembre / décembre 2024.
L'architecte retenu sera présent pour exposer le projet de la nouvelle école et les aménagements associés.

Nous vous informerons des modalités prochainement. Tous les habitants seront invités à participer à cette réunion pour comprendre les implications de ce chantier et échanger autour du projet.

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

Venez en famille ou entre amis explorer les secrets de la faune sauvage, grâce au documentaire « Jardin sauvage », réalisé par Sylvain et Anne-Marie Lefebvre.

GRATUIT & OUVERT À TOUS !

CINÉMA / "JARDIN SAUVAGE"

Pendant 50 minutes, laissez-vous transporter au cœur de la nature, où vous découvrirez les secrets fascinants de la vie animale et végétale. Ce film riche en images captivantes émerveillera les petits comme les grands.

À l'issue de la séance, le réalisateur Sylvain Lefebvre participera à un échange en visioconférence de 30 à 45 minutes.

Belle séance !

Samedi 9 novembre 2024
Théâtre des Orch'Idées
De 17 h 00 à 18 h 35

Arbre des naissances 2023

Message destiné <u>aux enfants nés en 2023 et à leurs parents</u>.

Ne manquez pas la plantation de l'Arbre des naissances, **samedi 23 novembre**, à **10 h 00** au **Foyer des jeunes**. Verre de l'amitié sur place.

Merci de confirmer votre participation à contact@boussay.fr.

CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

ACTION PARTICIPATIVE / PLANTATION DE HAIES

La commune de Boussay, en partenariat avec Horizon Bocage, invite l'ensemble des habitants à participer à une plantation de haie le **samedi 23 novembre 2024**, dans la zone humide située route de Montigné, après la CUMA.

Cette action de participation citoyenne a pour objectif de créer ou prolonger une haie, tout en sensibilisant les habitants à son rôle et à son importance :

+ Favoriser la biodiversité, en offrant un habitat pour de nombreuses espèces,
+ Lutter contre le ruissellement des eaux de pluie,
+ Créer des zones d'ombre bénéfiques pour la faune et la flore locales.

Horaires : Arrivée souhaitable à 8 h 45. Fin prévue à 12 h 00.

Sur place, des boissons, brioches et un verre de l'amitié seront offerts pour conclure cette matinée conviviale.

Informations pratiques :
- Stationnement au pied des éoliennes.
- Accessible dès 7 ans.
- Équipé de vêtements chauds et de bottes pour faciliter la plantation.

Plantons ensemble, l'avenir de nos enfants !

TROTTOIRS / PRIORITÉ AUX PIÉTONS

Suite aux interpellations de plusieurs riverains, la commune souhaite rappeler quelques règles essentielles pour préserver le bien-vivre ensemble et assurer la sécurité de tous.

Conformément à l'article R417-11 du Code de la route, les trottoirs sont des espaces exclusivement réservés aux piétons. Cette réglementation vise à garantir la sécurité de tous les usagers, notamment ceux qui sont les plus vulnérables. Par conséquent, il est strictement interdit de stationner des véhicules sur ces zones. En cas de non-respect de cette règle, les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €.

De plus, la circulation des vélos et des trottinettes électriques sur les trottoirs est également prohibée.

Cela vise à éviter toute entrave au cheminement des piétons, en particulier des enfants, des personnes âgées et de ceux utilisant des poussettes. Le non-respect de cette interdiction peut également entraîner une amende de 135 €.

En appliquant ces règles, nous contribuons tous à une circulation plus fluide et à des trottoirs dégagés. Cela permet non seulement d'améliorer la sécurité des piétons, mais aussi de favoriser une cohabitation harmonieuse au sein de notre commune. Ensemble, faisons de notre espace public un lieu où chacun se sent en sécurité et respecté.

Nous vous remercions de votre coopération pour faire de notre commune un environnement agréable pour tous.

TRANSPORT / À LA DEMANDE

Aléop propose à Boussay un service de transport à la demande, accessible à tous, du lundi au vendredi, entre 7 h 00 et 19 h 00. Ce service comprend plusieurs points d'arrêt pratiques, notamment à la Mairie, à La Méchinaudière (parking de covoiturage) et à la Gare SNCF, facilitant ainsi vos déplacements dans la région.

L'inscription est gratuite et peut être effectuée par téléphone au 09 69 39 14 14. Pour profiter du service, n'oubliez pas de faire votre réservation au plus tard la veille à 16 h 00.

Les tarifs sont abordables, avec un coût de 2,60 € par trajet ou 22€ pour un carnet de 10 tickets.

Pour plus d'informations et pour consulter les détails complets du service, rendez-vous sur le site d'Aléop.

Facilitez vos trajets du quotidien avec Aléop !

VIE MUNICIPALE

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE / SAMEDI 23 NOVEMBRE

Parvis de l'église (sous réserve météo) ou à la mairie à Boussay.

De 10 h 00 à 12 h 00

On vous attend nombreux !

VIE ASSO

PARTITION A4

Des places sont disponibles à l'École de Musique !
Il reste encore quelques places disponibles pour les cours de musique, ouverts aux enfants comme aux adultes. Découvrez l'ensemble de nos cursus sur notre site **partitiona4.fr.** N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter.

L'Ecole de Musique a le plaisir de vous convier à son **Assemblée Générale** le **vendredi 15 novembre** à **19 h 00** à la **Salle des Mémoires, Centre Paul Claudel à Vieillevigne**.

Information :
07 84 71 88 78
contact@partitiona4.fr

ABTA

APRÈS-MIDI TÉLÉTHON
Associations boussironnes, nous vous invitons à venir nous rejoindre le **samedi après-midi 30 novembre**, **à partir de 15 h 00** à l'**École Petit Prince (côté bibliothèque)** pour animer et récolter des dons en soutien à la recherche scientifique sur les maladies rares.

Information :
abta.boussay44190@gmail.com

RELAIS PETITE ENFANCE ET ENJEU

Le Relais Petite Enfance de Clisson Sèvre et Maine Agglo avec l'association Enjeu vous invite à une **"Matinée jeux", samedi 9 novembre**, de **10 h à 12 h**, au pôle culturel **Le Quai**.
Gratuit, venez profitez d'une matinée de jeux en famille.

Information :
R.P.E. : 02 40 54 87 37
en.jeu.boussay@gmail.com

GARDON BOUSSIRON

L'association Le Gardon Boussiron vous invite à son concours de belote le **samedi 16 novembre 2024** au C.R.A. Les inscriptions débuteront **à partir de 13h30**. Chaque participant repartira avec un lot, alors n'hésitez pas à venir tenter votre chance !

Information :
06 79 43 72 95
gardon-boussiron@aappma44.fr

PETIT BOSQUET

L'association Petit Bosquet organise la deuxième édition du vide-grenier au **complexe sportif**, le **dimanche 17 novembre**, **de 9 h 00 à 18 h 00**, avec un accueil des exposants dès 8 h 00. Restauration ainsi que des boissons et gourmandises seront proposées sur place.
Ne manquez pas cette occasion de chiner et de partager un moment convivial en famille ou entre amis !

Information :
videgrenier.mamboussay@gmail.com

PROCHAIN BULLETIN
DATE LIMITE RÉCEPTION ARTICLES
★ ★ ★
10 NOVEMBRE
MERCI
communication@boussay.fr

ÉVÉNEMENT / GRAND PUBLIC

Le Conseil de Développement et la CPTS organisent un événement grand public, ***« La santé mentale, ça vous parle »***, le **samedi 16 novembre 2024** à **10 h 00** à la **Salle Brassens** de **Vallet**.

Au programme : accueil, intervention de M. Le CRANE de l'hôpital Daumézon, présentation du service 3114 (numéro national pour la prévention du suicide) et séance de questions-réponses.

L'événement se terminera par des échanges conviviaux autour d'un verre de l'amitié. ***Venez nombreux !***

AGENDA

NOVEMBRE

MARDI 5 NOVEMBRE
Après-midi "Activités"
14 h à 16 h - Le Quai
Activ'Mémo

SAMEDI 9 NOVEMBRE
Matinée Jeux
10 h à 12 h - Le Quai
Relais Petite Enfance et Enjeu
Film documentaire
"Le jardin sauvage"
17 h - Théâtre des Orch'Idées
Mairie

LUNDI 11 NOVEMBRE
Commémoration
10 h 30 - Place des Marronniers
UNC-AFN et Sapeurs pompiers
Atelier de généalogie
14 h 30 à 17 h 30 - Le Quai
ABTA

MERCREDI 13 NOVEMBRE
Concours de belote
14 h - C.R.A.
Trait d'Union

SAMEDI 16 NOVEMBRE
Concours de Belote
13 h 30 - C.R.A.
Gardon boussiron
Atelier de généalogie
10 h à 12 h - Le Quai
ABTA

DIMANCHE 17 NOVEMBRE
Vide-grenier
9 h à 18 h - Complexe sportif
Petit Bosquet
Randonnée pédestre (Torfou)
14 h - Place des Marronniers
Les Godillots Boussirons

MERCREDI 20 NOVEMBRE
Après-midi dansant
14 h 30 - Salle des Tilleuls
ABTA

SAMEDI 23 NOVEMBRE
« Les Élus à votre écoute »
10 h 00 à 12 h 00 - Parvis église
Mairie
Plantation de haies
8 h 45 - Zone humide, Montigné
Mairie

SAMEDI 30 NOVEMBRE
Après-midi Téléthon
15 h - École Petit Prince (côté bibliothèque)
ABTA

ENFANCE & JEUNESSE

RECENSEMENT / IMPORTANT À 16 ANS

Tous les jeunes Français doivent se faire recenser **dans les trois mois suivant leur 16e anniversaire**. Cette démarche peut être effectuée à la mairie du domicile ou en ligne sur le site Service-public.fr, dans la section "Recensement citoyen".

Documents nécessaires : une carte nationale d'identité ou un passeport valide, un livret de famille à jour, ainsi qu'un justificatif de domicile si la démarche est faite à la mairie.

Une fois le recensement effectué, le jeune reçoit une attestation de recensement, indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Important : en cas de perte ou de vol de cette attestation, aucun duplicata ne pourra être délivré par la mairie. Il faudra alors en faire la demande auprès du Centre du Service national et de la jeunesse (CSNJ).

Après avoir participé à la JDC, un certificat individuel de participation sera remis au jeune. Ce document est essentiel pour les inscriptions aux examens et concours : auto-école, baccalauréat, CAP, BEP, concours de la fonction publique, etc. et permet son inscription automatique sur les listes électorales.

Le recensement est donc une étape clé pour les jeunes, à ne pas négliger.

FOCUS / C.M.E.

Depuis le 26 septembre, le Conseil Municipal Enfant (CME) est à pied d'œuvre pour proposer des actions concrètes au service de la commune. Composé de 7 jeunes élèves de CM1 et CM2 élus par leurs camarades, le CME s'implique activement dans la vie locale à travers divers événements et initiatives solidaires.

Pour sa première présence publique, le CME a assisté au repas des aînés le samedi 19 octobre, où chaque enfant s'est présenté et a partagé son projet. Ce moment de partage intergénérationnel leur a permis de prendre la parole en public, arborant fièrement leur écharpe d'élus. Prochainement, les jeunes élus participeront à la commémoration du 11 novembre en hommage aux anciens combattants, ainsi qu'à la cérémonie de la Sainte-Barbe le 23 novembre, pour honorer les pompiers et leurs services.

Il s'engagera également dans une action solidaire en partenariat avec l'association Restos du Cœur, le 7 décembre, à l'occasion du marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes et la mairie, avec une collecte alimentaire pour les plus démunis.

Bravo pour leur engagement !

ÉTAT CIVIL

Naissances

- **Mona ROTTIER FRANÇOIS**, le 26 septembre à Boussay
- **Alba RONDEAU**, le 1er octobre à Cholet

Mariage

- **Guillaume MALINGE et Clémentine MÉCHINEAU,** le 21 septembre à Boussay
- **Jean-Sébastien TAMISIER et Coline ACHILLI,** le 21 septembre à Boussay

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATIONS. SÉANCE DU 10 OCTOBRE

N° de délibération	Objet de la délibération
2024.10.00	ADOPTION DU PROCÈS VERBAL - SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024
2024.10.01	DÉCLASSEMENT PARCELLE OK 767 - ANCIENNE FRICHE SNCF
2024.10.02	ZAC ARDILLAIS T2 - APPROBATION DU PLAN RÉGLEMENTAIRE
2024.10.03	ZAC ARDILLAIS T2 - APPROBATION CCCT ET CPAP
2024.10.04	ZAC ARDILLAIS T2 - DÉNOMINATIONS DES VOIES
2024.10.05	CONVENTION AESH SUR LE TEMPS MÉRIDIEN
2024.10.06	APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DE CSMA

L'intégralité du compte-rendu du conseil municipal est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie (à l'extérieur du bâtiment) ou sur le site internet de la commune **www.boussay.fr**

Boussay Info est une lettre mensuelle éditée par la mairie de Boussay.
Tirage : 450 exemplaires (imprimés en octobre 2024). Directeur de publication : Mme Véronique NEAU-REDOIS, Maire de Boussay.
Rédaction : Commission Information, Communication et Relations aux citoyens. Conception : Manuella POUPELIN BARRAULT, service Communication.
Impression : Imprimerie Souchu. Crédits images : Aleop Pays de la Loire, Mairie de Boussay, Freepik.
Dépôt Légal : octobre 2024. Numéro ISSN : 2970-2666.